



Après avoir été hospitalisé en Allemagne

# Le Président Tebboune de retour au pays

Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5298 - Vendredi 12 - Samedi 13 février 2021 - Prix : 10 DA

Béjaïa

## «Africa» dans les mailles de la police

Page 16

Cités universitaires

## Instructions pour améliorer la sécurité et conditions de vie des étudiants

Page 3

### Crise politique aux Etats-Unis

Par Mohamed Habili

**E**n plus de venir l'une à la suite de l'autre, les années 2020 et 2021 ont en commun de s'ouvrir sur l'événement qui probablement les résumera pour toujours. Pour 2020, ce fut l'épidémie de coronavirus, dont on sait maintenant qu'en fait elle avait commencé bien plus tôt. Et, à ce qu'il semble de plus en plus, pas même à Wuhan, si tant est que ce soit en Chine. Demain on saurait qu'en définitive, ce n'est pas de Chine qu'elle était partie que cela susciterait un étonnement plutôt mitigé. Car l'idée a eu le temps de dominer que notre ignorance du Sars-Cov2 l'emporte encore de loin sur les connaissances que nous avons pu glaner sur lui. Il n'empêche, 2020 restera au premier chef l'année de la pandémie, quand bien même celle-ci devrait continuer de se développer tout au long de 2021, et même au-delà. 2021 restera elle dans l'histoire à un autre titre. Ce sera l'année où le Capitole américain a été envahi par une foule déchaînée d'extrême droite. Dans un siècle, on oubliera peut-être la pandémie de Covid-19. On n'aura pas oublié ce qui s'est passé le 6 janvier dans la capitale de la première puissance au monde. Il s'en trouvera même pour dire que c'est en réalité ce jour-là qu'un nouveau siècle a débuté. Dans tout autre pays, un événement de cette nature aurait été interprété sur-le-champ comme une révolution. Notons d'ailleurs que les Américains pour leur part parlent d'insurrection, non pas d'émeute, de casse, ou d'envahissement, ou d'invasion, ou de violation.

Suite en page 3

### Lutte anti-Covid-19

## Les citoyens appelés à s'inscrire dans les centres de vaccination



Ph/D. R.

Les catégories sociales nécessitant un vaccin anti-Covid pourront prendre rendez-vous pour se faire injecter leur première dose de vaccin dans l'un des 8 000 centres de vaccination mobilisés au niveau national. La date de vaccination sera confirmée ensuite par un SMS. [Page 2](#)

### Des opérateurs algériens ont causé des centaines de milliards de dollars de pertes à l'Algérie Ait Ali révèle une absence de pré-contrôle des véhicules d'occasion importés

Page 3

Galerie d'art «Ifru Design»

### Lancement d'une série d'ateliers artistiques

Page 7

Lutte anti-Covid-19

# Les citoyens appelés à s'inscrire dans les centres de vaccination

■ Les catégories sociales nécessitant un vaccin anti-Covid pourront prendre rendez-vous pour se faire injecter leur première dose de vaccin dans l'un des 8 000 centres de vaccination mobilisés au niveau national. La date de vaccination sera confirmée ensuite par un SMS.

Par Louisa Ait Ramdane

**S**elon le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus, D' Djamel Fourar, l'opération de vaccination contre le coronavirus a connu une large affluence des citoyens. Ce qui a nécessité, selon lui, l'organisation de l'opération d'inscription des catégories sociales nécessitant ce vaccin au niveau des centres de vaccination de proximité qui prendront en charge la prise des rendez-vous selon les quantités réceptionnées dans la région. Ainsi, la personne concernée devra recevoir un SMS pour se présenter au centre pour la vaccination. L'institut Pasteur a précédemment précisé que toutes les wilayas avaient réceptionné leurs lots de vaccin anti-Covid 19 selon la densité de la population et le taux de prévalence de la pandémie. Le 1<sup>er</sup>

février, vingt wilayas ont réceptionné leurs lots, suivies par 28 autres les jours suivants. Avant-hier encore, certaines wilayas du Sud ont réceptionné leurs lots par voie aérienne. L'Algérie a lancé, fin de janvier, juste après le Maroc et avant la Tunisie, la campagne de vaccination contre le Covid-19 avec des doses provenant essentiellement de Chine et de Russie. Les personnes âgées et le personnel médical restent prioritaires. Au lendemain du lancement de la campagne de vaccination qui va durer «toute l'année», le gouvernement a promis d'acquiescer des vaccins anti-Covid en quantité «suffisante». «La quantité de vaccins sera suffisante tout au long de cette année», a promis le Premier ministre, Abdelaziz Djerad. «Cette opération ne va pas se dérouler sur un ou deux jours mais sur toute l'année», a-t-il précisé. Ces premières doses sont destinées aux habitants des wilayas les plus affectées par l'épidémie, a précisé le Docteur Djamel Fourar qui a rassuré sur l'efficacité du vaccin. «C'est un vaccin sûr et il n'y a pas d'effets secondaires», a-t-il dit. Il a, dans ce sens, relevé que tous les «vaccins sont critiqués», assurant encore une fois qu'aucune complication, à ce jour, n'avait été enregistrée chez ceux ayant reçu le Spoutnik V. Le même responsable a rappelé que l'Algérie n'est pas le seul pays à avoir opté pour le vaccin russe, mais «également bon nombre de pays européens». Cependant, malgré la réception du vaccin, il appelle à la vigilance. «Nous devons rester vigilants en ces



Ph.D. R.

Après avoir été hospitalisé en Allemagne  
**Le Président Tebboune de retour au pays**



**LE PRÉSIDENT** de la République, Abdelmadjid Tebboune a regagné, hier, le pays, après un séjour en Allemagne où il a subi une intervention chirurgicale réussie sur le pied droit. Le président de la République a été accueilli à son arrivée à l'aéroport militaire de Boufarik (Blida, Ouest d'Alger) par le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, et le chef d'Etat major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha et le directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Noureddine Baghdad Daidj. Le président Tebboune avait subi le 20 janvier dernier une intervention chirurgicale réussie au pied droit en raison de complications du coronavirus. **R. N.**

temps où la pandémie se propage fortement dans les pays proches de nous», a indiqué Fourar qui a insisté sur le respect des mesures préventives contre le Covid-19, notamment le port du masque qui reste de vigueur même après la vaccination. Pour réussir cette opération, le ministère de la Santé a mis en place tous les moyens matériels et organisationnels, à travers notamment la formation des staffs qui seront chargés de cette campagne à travers le territoire national. Près de 8 000 centres de vaccination au niveau des hôpitaux, des polycliniques et

des établissements de santé de proximité, ayant une expérience en la matière, ont été mobilisés

pour cette campagne de vaccination. **L. A. R.**

Bilan des dernières 24 heures

## Virus : 2 décès et 254 nouveaux cas

**L'ALGÉRIE** a enregistré 2 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, deux cas de moins qu'hier (4), portant à 2 932 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le P<sup>r</sup> Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a connu une légère baisse, avec 254 cas, soit 13 cas de moins par rapport au bilan d'hier (267), pour atteindre, au total, 110 303 cas confirmés.

**R. N.**

## Ouverture d'une enquête judiciaire au tribunal de Sidi M'hamed Zeghmati annonce l'arrêt du bracelet électronique

**L**e ministre de la Justice, Belkacem Zeghmati, a annoncé, jeudi, l'arrêt de l'utilisation du bracelet électronique, car le dossier d'acquisition fait actuellement l'objet d'une enquête judiciaire au tribunal de Sidi M'hamed.

Lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale consacrée aux questions orales, le ministre a fait état de «l'arrêt du bracelet électronique jusqu'à nouvel ordre», précisant qu'une enquête judiciaire «a été diligentée au niveau du tribunal de Sidi M'hamed sur l'opération d'acquisition à des sommes colossales en devises alors que des problèmes techniques empêchent son utilisation». «Nous fondons de grands espoirs sur l'utilisation du bracelet électronique, mais ces espoirs se sont évaporés après la constatation de problèmes techniques empêchant la mise en œuvre de ce dispositif», a-t-il expliqué. En

réponse à une autre question relative «au refus» de certaines administrations d'exécuter des décisions de justice définitives, le ministre a souligné que «la loi est claire : tout agent public ou administratif qui refuse de se conformer à la loi s'expose à des poursuites judiciaires», appelant «les concernés à se rapprocher du Parquet compétent pour déposer plainte». A une question sur la nécessité de fermer l'établissement pénitentiaire de Bel-Air à Sétif, en raison de sa proximité des agglomérations, le ministre a écarté cette éventualité pour le moment par souci de préserver le bon fonctionnement des établissements pénitentiaires et judiciaires, soulignant que cet établissement, réservé à la détention préventive, revêt une grande importance de par sa proximité de la cour de justice de Sétif, en attendant la réalisation d'un autre plus moderne. Le ministre a rappelé, dans ce

sens, que l'activation des mécanismes nécessaires à la réduction de la surpopulation carcérale à travers la construction d'autres établissements pénitentiaires en prenant en compte tous les aspects, notamment l'éloignement des agglomérations, figure parmi les priorités des autorités du pays. Par ailleurs et concernant la vente aux enchères et les mesures garantissant une large publication des annonces, il a indiqué que la loi avait statué sur la publication des annonces portant vente aux enchères, rappelant que la procédure se fait par tous les moyens adéquats à l'importance des biens saisis, à savoir par voie d'affichage au niveau des tribunaux, des communes, des places publiques, des recettes des Impôts et des bureaux de poste. Les annonces devront être également publiées dans les journaux quand la valeur des biens est supérieure

à 200 000 DA, a poursuivi le ministre qui a souligné qu'en cas de lacunes enregistrées concernant la publication ou l'annonce, la préoccupation doit être soumise à la Commission concernée au niveau du ministère, qui s'attelle actuellement à la révision du code de procédure civile et administrative. Zeghmati a affirmé, dans ce sens, qu'en vertu du code de procédure civile et administrative, le montant de la mise à prix et l'estimation sur le marché, en ce qui concerne l'immobilier ou les droits réels immobiliers, est fixé par un expert immobilier sur ordre du président du tribunal, conformément à la demande d'un huissier de justice et du créancier poursuivant. L'estimation des biens immobiliers est confiée au commissaire-priseur, et ce, en vertu de la loi de 2016 portant organisation de la profession de commissaire-priseur.

**Meriem Benchaouia**



— Des opérateurs algériens ont causé des centaines de milliards de dollars de pertes à l'Algérie —

# Ait Ali révèle une absence de pré-contrôle des véhicules d'occasion importés

■ *L'absence de pré-contrôle, dans les pays d'origine, des véhicules importés par les opérateurs algériens a causé «des centaines de milliards de dollars de pertes à l'Algérie durant les vingt dernières années, que ce soit en raison de la surfacturation ou de l'importation d'équipements imaginaires», a révélé le ministre de l'Industrie.*

Par Thinhinene Khouchi

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale consacrée aux questions orales, Ait Ali Braham, ministre de l'Industrie, a regretté le fait que ces pays «n'effectuent aucun contrôle lorsque les véhicules sont destinés à certains pays africains». Dans ce sens, le ministre a souligné que les véhicules d'occasion importés étaient introduits sur le marché local par des «bandes» qui se sont spécialisées dans l'importation de voitures de moins de 10 ans en faisant croire qu'elles étaient plus récentes. Ait Ali Braham répondait à une question du député de l'Union pour Nahda-Adala-Bina, Ahcene Aribi, au sujet du gel de l'autorisation d'importation des véhicules de moins de trois ans et l'annulation du système préférentiel SKD/CKD. Le ministre a expliqué, dans ce cadre, que les exonérations dont ont bénéficié les opérateurs dans le segment SKD/CKD avaient été transférées aux fabricants locaux des composants, en vertu de la loi de finances complémentaire 2020 et la loi de finances 2021, rappelant que les sous-traitants n'avaient, par le passé, aucun avantage douanier ou fiscal ni dans leurs investissements ni sur leurs équipements. Ainsi, les opérateurs qui comptent investir dans l'industrie mécanique réelle seront obligés de se tourner vers ces sous-traitants qui seront «très concurrentiels» et «protégés par des textes réglementaires», notamment le décret 20-226 du 19 août 2020 qui impose un taux d'intégration et un mode-



de l'intégration rendant éligible à l'application de l'article 60 de la LFC 2020. Il a ajouté que la nouvelle réglementation considère le montage automobile comme une activité plus commerciale qu'industrielle, sans l'interdire, pour peu de s'acquitter de toutes les taxes, y compris la TVN (taxe sur les véhicules neufs). En outre, répondant à une question de la députée indépendante Badra Ferkhi, concernant le plan de relance de la société Africaver (Jijel) et la prise en charge de la situation socioprofessionnelle de ses employés, le ministre a indiqué qu'une commission d'inspection avait été dépêchée par

son département en 2020, avec pour mission d'établir un état des lieux en termes d'équipements et de ressources humaines, mais aussi de réaliser un audit financier de la société. Il a ajouté qu'un rapport a été transmis à la tutelle qui a préconisé des solutions qui exigent, toutefois, l'implication d'autres intervenants, notamment les banques. Ait Ali Braham a affirmé que cette société bénéficiera d'un plan de relance qui demande, néanmoins, un financement qui ne peut être décidé que par le Conseil des participations de l'Etat qui doit donner son feu vert aux banques pour débloquer les

fonds nécessaires pour le démarrage. Selon lui, ce projet ne pourra être concrétisé à court terme, estimant que cela devrait se faire au plus tard au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022 et en attendant, une gestion conjoncturelle des problèmes de cette société, notamment celui des salaires, sera assurée. Le ministre a indiqué qu'Africaver peut continuer d'exister sans recourir à sa privatisation, du fait qu'elle fabrique des produits dont le marché algérien a besoin avec la possibilité d'alimenter d'autres secteurs tels que l'industrie automobile ou encore certaines industries militaires. T. K.

## Cités universitaires

### Instructions pour améliorer la sécurité et conditions de vie des étudiants

Longtemps délaissées, les cités universitaires devraient connaître prochainement des opérations qui permettront aux étudiants de bénéficier de conditions de vie plus acceptables. Pour ce faire, une réunion, présidée par le SG du ministère de l'Enseignement supérieur, Noureddine Ghoulali, et ayant regroupé les membres du Comité directeur chargé de la gestion des œuvres universitaires, les directeurs de wilaya des œuvres universitaires et les directeurs des cités universitaires de la wilaya d'Alger, a été tenue jeudi. A l'ordre du jour, «les questions liées à l'état des structures et services offerts aux étudiants ainsi qu'aux conditions de vie au sein des cités universitaires», a indiqué un communiqué du ministère de tutelle. La restauration, l'hébergement et le

transport, en sus des conditions de vie au sein des cités universitaires, ont été évoqués. Le SG du ministère de l'Enseignement supérieur, s'adressant aux directeurs de ces structures universitaires, a insisté sur l'impératif de la «présence constante des responsables et le lancement immédiat des opérations de réhabilitation des structures en état dégradé en recourant à tous les moyens dans l'objectif de rétablir les réseaux d'électricité, de gaz et d'eau, outre les équipements de chauffage et au niveau des restaurants tout en favorisant la langue du dialogue et la communication à travers la tenue de rencontres périodiques avec les étudiants résidents et ce, pour apla- nir toute éventuelle difficulté avec l'implication des étudiants dans la prise de décisions relatives à leurs conditions de vie, en sus du

retour à la constitution de comités des cités universitaires».

Face à l'épineux problème de sécurité dans ces lieux du savoir, il a été également demandé de mettre en place des caméras de surveillance, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des cités universitaires, pour assurer la sécurité des étudiants. Aussi, il sera procédé à l'organisation de cycles de formation et de qualification en faveur des agents de sécurité. Il s'agira également de «garantir les moyens de protection, des unités médicales de prévention, l'animation de la vie culturelle, scientifique et sportive et la fondation de clubs scientifiques». Le communiqué du ministère de tutelle a souligné que la réunion a constitué une opportunité pour «échanger les points de vues et soulever les problèmes en toute liberté». Mercredi dernier, le

Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a donné des instructions au ministre de l'Enseignement supérieur à l'effet de prendre des mesures urgentes de réhabilitation à l'endroit des cités universitaires qui connaissent un état de dégradation des immeubles et des équipements, d'une part, et de sécuriser, d'autre part, les infrastructures d'hébergement, en interdisant notamment l'accès à toute personne non résidente au niveau de ces cités.

Faut-il rappeler que la semaine dernière, une jeune étudiante est décédée à la cité universitaire pour filles d'Ouled Fayet 2 (Alger) dans l'explosion d'une bouteille de gaz. Depuis cet incident, le sujet des conditions de vie dans les cités universitaires est revenu au devant de la scène.

Aomar Fekrache

## LA QUESTION DU JOUR

### Crise politique aux Etats-Unis

Suite de la page une

Révolution et insurrection sont des mots souvent interchangeables, même si une insurrection peut ne pas déboucher sur une révolution. La question qui se pose désormais est de savoir si un coup mortel n'a pas été porté ce jour-là à l'Amérique. Si celle-ci est à même de s'en relever. On le saura vraisemblablement dans le courant de cette année. Car nécessairement après un début aussi fulgurant le fil des événements se déroulera vite. 2021, l'année où le Capitole américain a été profané par une foule en furie. Elle aurait pu être l'année où des représentants du peuple américain ont été surpris dans leur délibération et massacrés sur place. Car s'ils ne l'ont pas été, ce n'est pas parce que le FBI s'est trouvé là pour les défendre, mais parce que les policiers en faction au moment de l'attaque ont fait preuve d'un courage et d'un dévouement extraordinaires. On pense même qu'un seul d'entre eux, Eugene Goodman, a sauvé tout le Congrès américain, en réussissant à entraîner loin de la salle où il était réuni la foule des tueurs lancés à la recherche de ses membres. Il est tout simplement impossible que les Etats-Unis puissent faire comme si cela ne s'était pas passé. Aucun sénateur et aucun représentant n'a été tué, certes, mais ils doivent d'être en vie au courage personnel des policiers qui bien que débordés par la foule ont gardé leur sang-froid et conservé entier le sens du devoir. Aucune des agences du renseignement intérieur n'a vu venir le coup. Elles ont failli toutes. Mais pouvaient-elles ne pas faillir alors que l'insurrection a été provoquée par le président des Etats-Unis en personne ? En d'autres termes, savaient-elles, tout en ne pouvant rien faire pour contrer l'attaque, ou bien ne savaient-elles même pas ? Dans un cas comme dans l'autre, l'Amérique n'est plus ce qu'elle était. Elle ne sera pas la même non plus dans les deux cas, que Donald Trump soit condamné ou acquitté, encore que l'acquiescement semble aller de soi. Ses accusateurs ont terminé leur réquisitoire en faisant valoir que s'il est innocent, le traumatisme du 6 janvier se répètera. Ce qu'ils n'ont pas dit explicitement, mais qui ressort de leurs propos, c'est qu'il se répètera mais probablement sous une autre forme. Cette maladie terrible qui s'appelle la crise politique a probablement commencé aux Etats-Unis.

M. H.

Tizi-Ouzou/La date du 5 juillet sera-t-elle respectée ?

# Le wali annonce la mise en service de l'hôpital des Ouadhias

■ Le wali de Tizi Ouzou, Mahmoud Djamaa, a annoncé, jeudi, la mise en service de l'hôpital des Ouadhias (35 km au sud de Tizi Ouzou), à l'occasion de la célébration de la fête de l'Indépendance, le 5 juillet prochain.

Par Hamid M.

Le wali s'exprimait au terme d'une présentation du projet faite sur le site même de laquelle il ressort que celui-ci a atteint un taux d'avancement de 95 % en matière de génie civil et de 82 % pour le bloc pédagogique et laboratoire. Sa livraison a été plusieurs fois reportée en dépit des engagements pris par les autorités. L'opération d'acquisition des équipements pour cette nouvelle structure de santé sera lancée dans les prochains jours, selon les explications fournies par le directeur local de la santé. L'hôpital des Ouadhias, d'une capacité de 60 lits, devant couvrir les besoins en santé des populations estimées à plus de 70 000 habitants d'une grande partie des communes du sud de

la wilaya de Tizi Ouzou, accuse un énorme retard puisqu'il avait été lancé en 2014 pour un délai de réalisation ne dépassant pas les 36 mois et une enveloppe financière de 200 milliards de centimes. La suspension des travaux au niveau de ce chantier était due à plusieurs contraintes, dont celles d'ordre technique, ainsi qu'en raison des oppositions des riverains. **H. M.**



Covid-19

## Inauguration du pavillon offert par l'Anie au ministère de la Santé

Le pavillon dédié à l'admission et à la prise en charge des cas Covid-19 et offert, à titre provisoire, par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a été inauguré jeudi à Alger.

Inauguré par le président de l'Anie, Mohamed Charfi et le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, en présence du conseiller du président de la République, chargé du Mouvement associatif et de la Communauté nationale établie à l'étranger, Nazih Berramdane et du wali délégué à la circonscription administrative de Chéraga, l'aménagement et l'équipement de ce pavillon ont été assurés par l'association «Solidarité et Humanité», la Fondation Amal El Djazir de lutte contre le cancer, la société civile et des bienfaiteurs.

Aménagé en un délai court ne dépassant pas 45 jours, ce pavillon dispose notamment de 86 lits, de deux salles d'examen et d'une pharmacie. A l'occasion, le ministre de la Santé a indiqué que cette initiative entre dans le cadre de la «solidarité nationale à laquelle a appelé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en vue d'appuyer les efforts du gouvernement à l'effet de juguler la propagation de l'épidémie de corona et alléger ses effets, dans le cadre d'une dynamique interactive dans l'espoir de sortir de cette crise sanitaire».

«Le gouvernement apprécie toutes les initiatives louables de solidarité envers le secteur de la Santé, ainsi que le soutien et les efforts qu'il consent, chacun selon ses moyens, en assurant, a-t-il dit, le soutien matériel aussi bien aux travailleurs dans le corps médical, qu'aux patients

contre l'épidémie».

Dans les prochains jours, «5 000 respirateurs artificiels offerts par l'Association des oulémas musulmans algériens seront réceptionnés», a rappelé M. Benbouzid. Ce dernier a affirmé que l'Algérie disposait des équipements nécessaires pour la lutte contre ce virus et d'un nombre suffisant de lits, précisant que sur un total de 20 000 lits uniquement 2 000 lits sont actuellement exploités, insistant sur l'importance de la campagne de vaccination lancée récemment par son département. De son côté, M. Charfi a salué les initiatives de solidarité émanant de la communauté algérienne à l'étranger, mettant l'accent sur la nécessité de rétablir la confiance entre l'Etat et ses enfants, tant à l'intérieur qu'à l'étranger.

Pour sa part, le chargé du Mouvement associatif et de la Communauté nationale à l'étran-

ger, a loué l'équipement du pavillon dans un temps record, ce qui reflète la solidarité entre les Algériens à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Cette initiative, poursuit M. Berramdane, dénote d'une démarche de complémentarité entre les institutions de l'Etat et la société civile», affirmant que d'autres initiatives seront lancées dans l'avenir dans divers domaines. «Cette force s'ajoute à la force interne pour l'édification de l'Algérie nouvelle».

A son tour, le président de l'Association de solidarité humaine, Neghouche Athmane, a affirmé que le pavillon octroyé provisoirement au ministère de la Santé était équipé par des lits médicaux dotés de respirateurs artificiels, de fournitures pharmaceutiques et d'autres équipements.

Samir Y.

### Santé Près de 65 000 personnels bénéficieront de la promotion

PRÈS DE 65 000 personnels du secteur de la Santé, tous corps confondus, devront bénéficier d'une promotion en 2021, a fait savoir, jeudi à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Professeur Abderrahmane Benbouzid.

Président une journée d'étude consacrée à «la simplification des procédures administratives et à la décentralisation de la décision», le ministre a affirmé qu'«en réponse à la demande du ministère, le gouvernement a pris une mesure spéciale relative au règlement de plusieurs revendications qui étaient en suspens».

Cette mesure spéciale concerne près de 65 000 personnels dans le secteur sanitaire, à savoir médecins, paramédicaux, sages-femmes, anesthésistes, dentistes et agents administratifs et techniques, détaille le ministre. Ces corps bénéficieront d'un avancement de grade, d'autant que certaines de ces promotions portent sur la question des grades en voie d'extinction qui doivent être adaptés à la situation administrative après la promulgation des statuts particuliers des corps de la santé, précise le ministre. Plus explicite, M. Benbouzid a indiqué que «plusieurs corps bénéficieront de cette promotion, en 2021 et d'autres ultérieurement», ce qui permettra, a-t-il ajouté, de «clôre définitivement la liste de certaines revendications qui remontent à 2015». **Younès F.**

Fonctionnaires de la santé

## Un suivi quasi-nul de l'appel à la grève

Les fonctionnaires du secteur de la Santé, dans différentes wilayas du pays, n'ont pas adhéré, dans leur ensemble, à la grève à laquelle a appelé le Conseil national de la Coordination nationale des fonctionnaires de la santé relevant du Syndicat autonome des fonctionnaires de santé publique (Safap), pour mercredi et jeudi matin, ont constaté des correspondants de l'APS.

A l'exception de Djelfa, Ain Oussara et Blida, les travailleurs du secteur de la Santé ont poursuivi le travail, de façon ordinaire, dans les autres wilayas du pays, contrairement aux déclarations de certains représentants de la Coordination.

Le représentant du Syndicat algérien du paramédical, Ferkous Krimou, a mis en avant «la légitimité des revendications»

de la Coordination. Néanmoins, le timing de la grève est, selon lui, «inapproprié, car coïncidant avec le lancement de la campagne nationale de vaccination contre le Covid-19, en sus de la conjoncture politique que traverse le pays».

Le coordonnateur national de la Coordination nationale des fonctionnaires de la santé, Nasreddine Klouidi, a indiqué à l'APS qu'Oran est la seule wilaya où la protestation était absente, expliquant ceci par la non préparation de la grève due à l'absence du coordonnateur de wilaya pour cause de maladie.

Au sud du pays, les travailleurs de la santé dans les wilayas de Laghouat, Ouargla, Ghardaïa, Illizi, Tamanrasset, n'ont pas répondu à l'appel à la grève en poursuivant leurs activités dans tous les établissements

sanitaires.

Interrogés par l'APS, plusieurs employés ont affirmé qu'ils n'étaient pas au courant de cette grève ni de la partie organisatrice, tandis que d'autres ont préféré évoquer les lacunes dont souffrent le personnel, soulignant avoir transmis leurs préoccupations aux responsables du secteur.

Le chef de service Prévention à la direction de la santé de la wilaya d'Illizi, D' Dib Yacine, a affirmé que sa direction «n'a reçu aucun préavis concernant ce mouvement de contestation», affirmant que ses services intensifient leurs efforts actuellement pour offrir prestations sanitaires de qualité.

A l'Est du pays, les représentants de la Coordination ont indiqué avoir enregistré un taux de suivi auprès des employés, ce

qui n'a pas été constaté dans les différentes structures.

Dans une déclaration à l'APS, la coordinatrice de wilaya et membre du bureau national de la Coordination, Karima Lakhcheb, a fait savoir que le taux de suivi, pendant le deuxième jour, était de 45 % à Khenchela, 60 % à Biskra et 50 % à Sétif, alors que toutes les structures sanitaires des wilayas citées ont travaillé de manière ordinaire depuis le matin.

Contacté par l'APS depuis Constantine, le coordonnateur national de la Coordination, Badr Eddine Klibi, a affirmé que le taux de suivi était «élevé», sans fournir aucun pourcentage.

Selon M. Klibi, la Coordination comprend 150 000 adhérents répartis sur 43 wilayas.

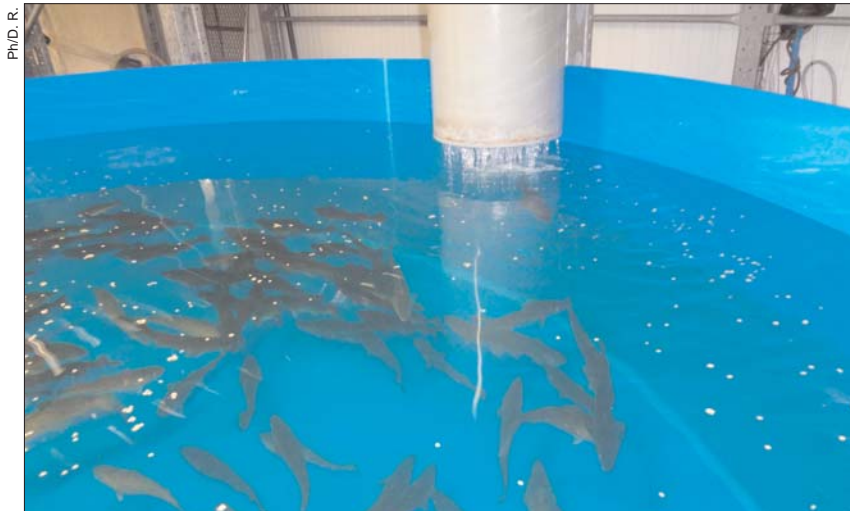
M. O.



## Aquaculture

# Production de 50 000 tonnes supplémentaires de poisson d'ici à 2024

■ Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a indiqué, jeudi à Alger, que son secteur œuvrait à augmenter de 50 000 tonnes le volume de production dans la filière de l'aquaculture d'ici à 2024.



PH.D. R.

Par Samia Y.

«**A**fin d'améliorer la disponibilité des produits halieutiques dans le marché national, le secteur œuvre actuellement à accompagner le programme de développement de l'aquaculture en vue de produire 50 000 tonnes supplémentaires à l'horizon 2024», a précisé M. Ferroukhi lors d'une plénière à l'APN, consacrée aux questions orales. Pour ce faire, ajoute le ministre, le secteur s'emploie à la mise en place de «toutes les facilitations administratives et juridiques d'accompagnement des investisseurs», à travers la prise en charge des intérêts des prêts dans le cadre du Fonds national d'aide au développement de la pêche et de l'aquaculture, lequel sera opérationnel dès cette année. Ajoutées à cela, les facilitations accordées aux investisseurs dans le domaine de l'aquaculture marine et continentale, lesquelles concernent l'acquisition du foncier au niveau portuaire et terrestre, et l'encouragement des

industries ayant trait à cette activité.

En outre, M. Ferroukhi a souligné que l'aquaculture a connu une évolution croissante ces dernières années en raison de l'affluence de beaucoup d'opérateurs sur l'investissement dans ce créneau, à travers les différentes wilayas côtières et de l'intérieur.

Le nombre de projets parachevés dans le domaine de l'aquaculture s'est élevé à 86 projets en cours d'exploitation et de production d'ici fin 2020, ce qui a permis à la production de passer de 1 327 tonnes en 2015 à près de 10 000 tonnes en 2020, selon les chiffres fournis par le ministre.

Par ailleurs, 20 nouveaux projets d'aquaculture devront entrer en phase de production courant 2021, a ajouté le ministre.

## Régulation du marché halieutique : un plan d'action prochainement sur la table du gouvernement

Evoquant les prix des poissons, M. Ferroukhi a indiqué que «son secteur établit actuellement un diagnostic sur le terrain, en formulant des propositions et des alternatives pratiques pour la régulation du marché des produits halieutiques, afin de développer un plan d'action au niveau central et local dans ce domaine. Le plan en question sera présenté au gouvernement dans les semaines à venir».

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action du gouvernement 2020-2024, le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques œuvre actuellement, en collaboration avec les différents secteurs, à la définition des mesures prioritaires de régulation de la commercialisation des produits halieutiques qui «ne peuvent plus être régis uniquement par la loi de l'offre et de la demande». Pour ce faire, le secteur a recensé toutes les préoccupations des pêcheurs, des professionnels et des opérateurs actant dans le domaine, et a procédé à l'installation de groupes de travail avec les représentants des profes-

sionnels pour la prise en charge de ces préoccupations. Dans ce sens, il a évoqué la prise de plusieurs mesures pour permettre aux professionnels l'exercice de leur activités dans de «bonnes conditions», citant notamment la simplification des procédures administratives, dont le changement des moyens de pêche notamment la rénovation des moteurs et le changement d'activité pour les petits métiers en sus du changement des zones d'activité pour les navires exerçant dans des zones de pêche côtière.

S'agissant des équipements sensibles utilisés dans la pêche, un groupe de travail mixte a été installé avec le ministère de la Poste et des Télécommunications afin de faciliter aux propriétaires de navires les mesures d'obtention des autorisations d'acquisition et d'exploitation de ces appareils.

Evoquant la formation, M. Ferroukhi a fait savoir qu'un grand nombre de jeunes sans niveau d'instruction, à travers tout le territoire national, avaient rejoint, à partir de ce mois, les établissements de formation relevant du secteur en vertu d'un arrêté interministériel entre les départements de la Pêche et des Transports.

Et de soutenir que cette formation «va permettre à un grand nombre de jeunes de bénéficier de diplômes facilitant leur insertion».

Affirmant que les besoins des professionnels expérimentés en la matière seront pris en charge, M. Ferroukhi a annoncé l'élaboration d'un arrêté interministériel pour leur permettre d'obtenir des diplômes d'aptitude en se basant sur leur expérience professionnelle. Il a été procédé au lancement de la formation de la première promotion algérienne de pêche au large pour contribuer à assurer la disponibilité des produits halieutiques dans le pays. A une question sur la révision des lois relatives aux taxes impo-

sées aux navires de pêche de corail, le premier responsable du secteur a rappelé la création d'une Agence nationale de développement durable de la pêche et de l'aquaculture (ANDPA) dans la wilaya d'El Tarf chargée, entre autres, du suivi, de la régulation et de l'encadrement des activités d'exploitation du corail, ajoutant que «cette agence a été activée en 2020 en la dotant des ressources humaines et matérielles pour s'acquitter de ses missions».

Suspendue depuis 2001, la pêche au corail sera relancée dans les prochains mois, a fait savoir le ministre.

S. Y.

## Zone euro Bruxelles prévoit un taux de croissance de 3,8 % en 2021

Bruxelles a annoncé jeudi un abaissement de sa prévision de croissance pour la zone euro à 3,8 % en 2021 (contre 4,2 % anticipé à l'automne), mais table sur un rebond plus fort que prévu fin 2021 et en 2022. «Les perspectives à court terme pour l'économie européenne sont plus faibles qu'attendu à l'automne dernier, alors que la pandémie a accru son emprise sur le continent», estime la Commission européenne dans un rapport. Mais elle s'attend à ce que «l'économie de l'UE retrouve son niveau de production d'avant-crise plus vite que prévu, grâce à une dynamique plus forte au deuxième semestre 2021 et en 2022». L'arrivée des vaccins et la chute du Produit intérieur brut l'an dernier (-6,8 % en zone euro) moins marquée que prévue, bien qu'historique, permettent de nourrir cette perspective positive. Cependant «la situation économique reste difficile cet hiver», a reconnu le commissaire européen à l'Economie, Paolo Gentiloni, lors d'une conférence de presse. Dans ses nouvelles prévisions, l'exécutif européen justifie l'assombrissement conjoncturel des dernières semaines par le renforcement nécessaire des mesures de confinement dans de nombreux Etats membres pour freiner la circulation de variants plus contagieux du coronavirus. «La lumière apparaît désormais au bout du tunnel dans lequel l'économie européenne est entrée il y a un an», insiste pourtant la Commission.

Pour les 19 Etats membres de la zone euro dans leur ensemble, Bruxelles attend une croissance également de 3,8 % en 2022, contre 3 % dans ses dernières prévisions.

Nabila T.

## Prix

## Le pétrole marque le pas face à la prudence de l'AIE

Les cours pétroliers ont marqué le pas jeudi, après une hausse continue depuis le début de la semaine dernière, rafraîchis par des perspectives économiques en demi-teinte d'un rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril a perdu 33 cents ou 0,53 % par rapport à la clôture de mercredi, à 61,14 dollars, après avoir touché la veille 61,69 dollars, au plus haut depuis le 24 janvier 2020. Le baril américain de WTI pour le mois de mars a reculé

dans le même temps de 0,75 % ou 44 cents, à 58,24 dollars, après avoir touché 58,91 dollars mercredi, une première depuis le 17 janvier 2020. Le Brent a signé mercredi sa neuvième séance consécutive de hausse, le WTI bouclant quant à lui sa huitième. Les deux contrats de référence en Europe et aux Etats-Unis se sont appréciés d'environ 20 % depuis le début de l'année.

«Les marchés se sont demandés si, à ces hauts prix du brut, on ne va pas commencer à voir davantage de production venir

de l'Opep+ dès le mois d'avril», a estimé Andy Lipow, de Lipow Oil Associates. «On a eu une forte hausse des cours tous ces derniers mois, mais maintenant que ces prix ont pris de la hauteur avec un Brent au-dessus de 60 dollars le baril, le sentiment des investisseurs est que cela va encourager davantage de production à venir sur le marché», ce qui pourrait faire baisser les cours à nouveau.

L'autre cause de la pause dans les cours réside dans le rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), paru jeudi,

qui a révisé en baisse ses perspectives de la demande de brut pour 2021, a souligné M. Lipow.

L'AIE a jugé que le rééquilibrage du marché pétrolier restait «fragile» en début d'année face à la propagation des nouveaux variants du virus du Covid-19.

Enfin, les investisseurs relèvent que le temps froid qui sévit aux Etats-Unis va impacter la demande de fioul domestique, «ce qui pourrait conduire à davantage de stocks, encore un facteur à la baisse pour les cours», a souligné l'expert de Lipow Oil Associates.

Galerie d'art «Ifru Design»

# Lancement d'une série d'ateliers artistiques

■ La reprise des activités culturelles a offert au public l'opportunité d'assister à plusieurs événements artistiques. Les théâtres, les maisons de la culture ainsi que les galeries d'art, proposent des rendez-vous riches et variés. La galerie d'art «Ifru Design» est l'une de celles qui offrent au public l'occasion de découvrir des œuvres et des artistes

nouveaux.



Par Abia Selles

Une série d'ateliers artistiques, à l'adresse des enfants et des adultes, sera lancée à partir d'aujourd'hui. Ces ateliers seront organisés dans différents établissements culturels et parcs de la ville d'Alger, a-t-on appris auprès de la fondatrice de la galerie, Amal Bara Kasmi.

Un premier atelier intitulé «Les petits artistes», à l'adresse des enfants de 7 à 14 ans, est prévu chaque samedi à la galerie, afin d'initier les enfants aux arts plastiques et leur donner des notions de base en arts visuels et en histoire de l'art, en plus de visites de musées et d'expositions.

La galerie a également lancé un atelier parents/enfants qui se tient chaque vendredi au parc zoologique de Benaknoun et qui vise, en plus de l'activité artistique familiale, à sortir les enfants des divertissements virtuels et de les initier aux

bonnes pratiques écologiques, précise Amal Bara Kasmi. Dans cette galerie, les adolescents sont aussi invités à des ateliers de décoration d'intérieur, alors que les adultes peuvent prendre part à de petites formations en dessin et peinture en reproduisant des œuvres du Musée national des beaux-arts, une manière aussi d'attirer le public dans ce riche musée. Ces mêmes ateliers d'initiation seront également organisés dans des parcs et jardins publics du centre-ville. Le plasticien et enseignant Karim Sergoua anime, chaque mercredi, l'atelier de créations et d'expressions graphiques consistant à débattre en proposant des créations graphiques illustrant les propos de la discussion. Les organisateurs assurent cependant le respect des mesures de prévention de rigueur et prévoient un nombre limité de participants à chaque atelier en fonction de la capacité d'accueil des lieux.

A. S.

Ministère de la Culture et des Arts

## Signature d'une convention avec les Scouts musulmans

Le ministère de la Culture et des Arts et les Scouts musulmans algériens ont signé, jeudi à Alger, une convention de partenariat pour préserver et faire connaître le patrimoine culturel national à travers des campagnes de sensibilisation.

Inscrite dans le cadre de la coordination du ministère de la Culture et des Arts avec les établissements, institutions et associations nationales, la convention vise également à renforcer son partenariat avec les Scouts musulmans algériens dans les

domaine de la culture et des arts. Signé par la ministre de la Culture, Malika Bendouda et le commandant général des Scouts musulmans algériens, Abderrahmane Hamzaoui, l'accord engage les deux parties à collaborer en vue d'encourager

la lecture auprès des jeunes scouts, à travers le soutien aux clubs et compagnies culturelles des scouts. S'exprimant à cette occasion, M<sup>me</sup> Bendouda a souligné l'importance de «sensibiliser à la préservation du patrimoine matériel et immatériel millénaire,

en plus de soutenir les jeunes talents et les troupes culturelles des scouts dans les différents domaines de la culture, notamment le cinéma et le théâtre». La ministre a affirmé, d'autre part, que son département œuvre, en vertu de cette convention, à favoriser l'accès des scouts à toutes les prestations fournies par les différents établissements culturels sous tutelle comme les musées et les bibliothèques. Pour sa part, M. Hamzaoui a estimé que cette convention devra permettre de «renforcer» son partenariat avec le ministère de la Culture pour intensifier les programmes culturels à vocation éducative au profit des scouts, tout en favorisant la lecture. A l'issue de la cérémonie de signature, un bref reportage retraçant les différentes actions de bénévolat des Scouts musulmans a été projeté.

Il met en avant des activités impliquant les scouts dans des actions de sensibilisation et de solidarité en Algérie en période de pandémie de coronavirus.

F. H.

Prévu du 28 février au 1<sup>er</sup> mars prochains

## Un Forum économique et culturel se prépare à Alger

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a annoncé, jeudi à Alger, l'organisation, du 28 février en cours au premier mars prochain, d'un «Forum économique et culturel» dans la capitale, devant rassembler les jeunes porteurs de projets culturels et des opérateurs économiques.

S'exprimant lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, M. Bendouda a précisé que ce forum verra l'organisation d'ateliers et de rencontres avec les directeurs de

banques et les hommes d'affaires, ainsi que des conférences qui seront animées par des experts internationaux au profit des jeunes porteurs de projets culturels, et ce, afin de créer des projets et des établissements dans le domaine du cinéma, du théâtre et autres.

Répondant à une question du député du Front national algérien (FNA), Lamine Asmani, relative à la privatisation dans le secteur de la Culture, la ministre a indiqué que son secteur «est ouvert au secteur privé, soit en matière de cinéma ou de théâtre», faisant état de la récu-

pération et le transfert de la gestion de plusieurs salles de cinéma au profit d'opérateurs privés, outre «la contribution» à l'ouverture du théâtre «La Fourmi» au niveau de l'un des hôtels d'Oran.

En réponse à une autre question du même député sur la situation des techniciens de cinéma au niveau de la Sécurité sociale, M<sup>me</sup> Bendouda dira que «son secteur a mis en place, en compagnie du ministère des Finances, un comité de délivrance des cartes aux professionnels du cinéma au début de 2021», ajoutant que «la première carte sera délivrée dans quelques

jours» après la finalisation du traitement des dossiers déposés à son niveau.

Cette carte sera «une garantie de délivrance de la carte de la Sécurité sociale aux professionnels du cinéma, dont les techniciens», a-t-elle soutenu.

Elle a en outre expliqué que son secteur avait initié un projet de décret exécutif fixant les relations de travail entre les artistes, les hommes de théâtre et les techniciens, lequel garantira «leurs droits», faisant savoir que ledit projet «sera bientôt présenté» en réunion du gouvernement.

L. B.

Berlinale 2021

## Deux films français en compétition

Les films français «Albatros», de Xavier Beauvois, et «Petite Maman» de Céline Sciamma sont en compétition de la Berlinale 2021 qui présente des œuvres réalisées en grande partie pendant la pandémie où «la crainte est présente partout», ont annoncé, jeudi, les organisateurs.

Au total, quinze films sont sélectionnés dans la compétition principale du festival de cinéma qui doit se tenir début

mars entièrement en ligne.

Dans son nouveau film, Céline Sciamma, lauréate en 2019 du prix du scénario au Festival de Cannes pour son drame «Portrait de la jeune fille en feu», s'intéresse cette fois à l'enfance.

Le nouvel opus de Xavier Beauvois, «Albatros» raconte l'histoire d'un commandant de brigade dont la vie bascule après qu'il a tué un homme en voulant l'empêcher de se suicider. Parmi les autres produc-

tions sélectionnées figurent «Ich bin dein Mensch» de l'Allemande Maria Schrader, récompensée par un Emmy Award l'an passé pour sa série à succès sur Netflix, «Unorthodox».

Son nouveau film est une comédie romantique sur une femme interprétée par Sandra Hüller («Toni Erdmann») à la recherche de l'homme parfait.

L'acteur allemand Daniel Brühl, révélé dans la comédie douce-amère «Good Bye, Lenin»

et devenu une star internationale, est lui aussi en compétition pour l'Ours d'Or avec son premier film en tant que réalisateur «Nebeben» qui traite de la gentrification à Berlin.

Le Roumain Radu Jude, primé à Berlin en 2015 pour «Aferim», est de retour dans la compétition avec «Bad Luck Banging or Looney Porn» sur une enseignante filmée dans une sextape qui se répand sur le net, affectant profondément sa vie. Les productions, dont

douze sont des premiers films, ont été réalisées entièrement ou en partie pendant la pandémie, a souligné le directeur artistique du festival, Carlo Chatrian.

«Si seuls quelques-uns montrent directement le nouveau monde dans lequel nous vivons, ils transportent tous derrière la surface l'incertitude des temps que nous vivons», a-t-il déclaré lors d'une présentation en ligne de la sélection. «Un sentiment de crainte est présent partout», a-t-il ajouté.

M. K.





Proche-Orient

# L'accord Fatah-Hamas, passage obligé pour la reprise des relations avec Biden

■ L'accord entre le Fatah et le Hamas pour la tenue des premières élections palestiniennes en près de quinze ans est un passage obligé afin de relancer les relations avec les États-Unis et, à terme, des pourparlers avec Israël, estiment des analystes.

Par Mourad M.

Après de nombreux reports et rumeurs, le Président palestinien Mahmoud Abbas a signé le 15 janvier, quelques jours avant l'entrée en fonction du nouveau Président américain Joe Biden, un décret pour des élections législatives et présidentielles en mai et en juillet.

Les factions palestiniennes, en premier lieu les ténors du Hamas et du Fatah, ont fait un pas vers ces scrutins mardi, à la faveur d'un accord conclu au Caire sur les mécanismes cruciaux à leur tenue. Parmi eux : la

mise sur pied d'un «tribunal électoral» pour superviser le processus et arbitrer d'éventuels griefs quant aux résultats.

Il s'agit d'éviter le scénario des dernières législatives en 2006, lorsque la contestation des résultats avait entraîné des affrontements sanglants entre les deux camps et scindé les Territoires palestiniens en deux grandes administrations.

L'Autorité palestinienne, contrôlée par le parti laïc Fatah de Mahmoud Abbas, siège en Cisjordanie, occupée par Israël depuis 1967. Les islamistes du Hamas d'Ismaël Haniyeh règnent sur la bande de Ghaza,

territoire sous blocus israélien.

Ces deux voix n'ont pas réussi à contrecarrer l'administration de Donald Trump qui a reconnu Jérusalem comme capitale d'Israël, plaidé pour l'annexion de pans de la Cisjordanie et œuvré à la normalisation des relations entre l'État hébreu et plusieurs pays arabes.

Or la victoire de Joe Biden a poussé M. Abbas à s'engager dans des élections et à lancer un dialogue «sérieux» avec le Hamas, pour renouveler la légitimité des institutions palestiniennes, estime Ashraf Abu al-Houl, spécialiste du dossier palestinien au quotidien égyptien «al-Ahram».

Les pressions internationales pour relancer des pourparlers de paix entre Palestiniens et Israéliens ne se «concrétiseront pas sans une unité préalable des Palestiniens», dit-il à l'AFP, ajoutant que l'Égypte et la Jordanie ont multiplié les «efforts» pour favoriser le rapprochement Fatah/Hamas. D'autant que la normalisation des relations entre Israël et des pays arabes ces derniers mois a accentué la pression sur les Palestiniens pour parler d'une voix unie, ce qui passe par des élections, estime M. Houl. Après ces élections, les Palestiniens prévoient d'intégrer le Hamas au sein de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), structure reconnue par les accords d'Oslo comme représentant officiellement tous les Palestiniens.



Ph. > D. R.

«Le Hamas veut être un mouvement reconnu internationalement au sein de l'OLP et être un partenaire de l'Autorité palestinienne (...) car ce n'est qu'avec l'unité que nous pourrions contrecarrer les plans des Israéliens», a indiqué à l'AFP un haut responsable du Hamas. Pour Mohamed Masharqa, directeur du Centre pour le progrès arabe, un institut d'analyse basé à Londres, le Hamas n'a pas d'autre option que des élections pour être «reconnu autrement que comme une organisation terroriste». «Les deux camps sentent bien que leur légitimité est en jeu. Ils ont donc besoin d'élections pour la renouveler mais elles accoucheront encore d'un pouvoir bicéphale, entre Ghaza et Ramallah, ville-siège de l'Autorité palestinienne en Cisjordanie», estime l'analyste Abdel Salam Aqal.

Selon lui, la réconciliation Hamas/Fatah est cruciale pour

le succès électoral du parti mais aussi celle au sein même du Fatah, entre le camp du Président Abbas et celui du frondeur Mohammed Dahlane, exilé aux Émirats arabes unis. Et les analystes rivalisent de scénarios concernant les listes électorales.

Le Hamas et le Fatah présenteront-ils une liste commune ? M. Dahlane reviendra-t-il dans les bonnes grâces du Fatah ? Fera-t-il liste commune avec Marwan Barghouti, le plus populaire chez les Palestiniens selon les sondages mais écroué en Israël pour meurtres ? Ce dernier a reçu la visite en prison jeudi du ministre palestinien des Affaires civiles, Hussein al-Cheikh. Les deux hommes ont parlé des élections, a indiqué le ministre dans un communiqué, sans préciser si M. Barghouti comptait se présenter.

M. M.



## Commentaire

Coopération

Par Fouzia Mahmoudi

Si la relation des États-Unis avec l'Iran a des chances de s'améliorer dans les semaines et mois qui viennent suite à la victoire de Joe Biden à la présidentielle, les relations avec la Corée du Nord, elles, risquent au contraire de se dégrader et la Maison-Blanche devra surveiller ces deux pays comme le lait sur le feu pour éviter tout dérapage de leurs programmes balistiques et nucléaires. La Corée du Nord et l'Iran auraient en effet repris en 2020 une coopération en matière de développement de missiles à longue portée, affirme un rapport de l'ONU, confirmant aussi que Pyongyang continue de violer les résolutions onusiennes dans le domaine nucléaire. Dans ce document annuel d'experts de l'ONU remis lundi 8 février au Conseil de sécurité, Téhéran dément une telle coopération rapportée par un pays non identifié. Ces experts sont chargés du contrôle des multiples sanctions imposées à Pyongyang pour l'obliger à suspendre ses programmes d'armement nucléaire et balistique. En 2020, «le groupe a continué d'enquêter sur les allégations concernant la coopération entre la Corée du Nord et l'Iran en matière de missiles balistiques», écrivent les experts dans leur rapport. «Selon un État membre, la Corée du Nord et l'Iran ont repris leur coopération sur des projets de développement de missiles à longue portée. Cette reprise de la coopération aurait inclus le transfert de pièces essentielles, l'expédition la plus récente associée à cette relation ayant eu lieu en 2020», ajoutent-ils. Dans une réponse datant de décembre 2020 à des questions posées par les experts, l'Iran estime que «de fausses informations et des données fabriquées peuvent avoir été utilisées dans les enquêtes», précisent les experts dans leur rapport. Mais, pour ces derniers, nul doute n'est permis sur les activités nord-coréennes interdites par les Nations unies. «Au cours de la période considérée, la Corée du Nord a maintenu et développé ses programmes nucléaires et de missiles balistiques, en violation des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU», affirment-ils. En 2020, la Corée du Nord a annoncé «préparer des essais, la production de nouvelles têtes de missiles balistiques et le développement d'armes nucléaires tactiques», soulignent-ils. Pyongyang «a produit des matières fissiles, entretient des installations nucléaires et modernise son infrastructure de missiles balistiques». Le pays «a continué à rechercher du matériel et de la technologie pour ces programmes à l'étranger», font notamment valoir les experts. Le groupe de l'ONU indique par ailleurs avoir «enquêté sur des cas d'acquisition de navires par la Corée du Nord, de vente de droits de pêche et d'exportation continue de charbon en violation des sanctions». Évoquant un possible effet de la fermeture des frontières due à la pandémie de Covid-19, les experts cependant «notent que les expéditions de charbon semblent avoir été largement suspendues depuis fin juillet 2020». Concernant le pétrole raffiné, dont l'importation en Corée du Nord est limitée par les sanctions onusiennes à 500 000 barils par an, le groupe indique avoir continué à enquêter sur des livraisons illicites à Pyongyang. Mais l'ONU n'ayant pas de moyens crédibles et surtout pas de réel pouvoir pour forcer Pyongyang et Téhéran à cesser ces activités, se sera à Washington de réussir à peser dans ces dossiers délicats. Reste à voir si la nouvelle administration Biden sera capable de faire entendre sa voix et surtout de créer un dialogue que ce soit avec les Iraniens ou les Coréens du nord.

F. M.

## Birmanie

### Des centaines de milliers de personnes de nouveau dans la rue malgré les arrestations

La mobilisation contre le coup d'État ne faiblit pas en Birmanie avec des centaines de milliers de manifestants dans les rues, malgré les nouvelles arrestations ordonnées par la junte.

Bravant l'interdiction de rassemblements, les contestataires étaient de nouveau très nombreux à défiler contre le putsch du 1<sup>er</sup> février, vivement condamné à travers le monde notamment par Washington qui a listé jeudi de nouvelles sanctions contre les généraux.

A Rangoun, la capitale économique, une foule variée – des médecins, joueurs de foot, étudiants, salariés du privé – défilait sur une des grandes artères de la ville. «Rendez-nous notre gouvernement élu», «respectez notre vote», scandaient-ils.

Des contestataires arboraient sur leur t-shirt un ruban rouge aux couleurs de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), le parti d'Aung San Suu Kyi,

d'autres brandissaient des portraits de l'ex-dirigeante de 75 ans, détenue au secret depuis 12 jours. «Nous ne reprendrons le travail que quand le gouvernement civil de "Mother Suu Kyi" sera rétabli. Peu importe les menaces», a déclaré à l'AFP Wei Yan Phyo, un médecin de 24 ans. Des rassemblements avaient lieu dans plusieurs autres villes, comme à Naypyidaw, la capitale administrative.

Les manifestations étaient largement pacifiques, mais la tension était palpable.

Les forces de l'ordre ont dispersé brutalement un sit-in dans le sud du pays et interpellé au moins cinq personnes. Mardi, la police a tiré sur des manifestants, faisant plusieurs blessés, dont une jeune femme dans un état critique.

Le pays n'a pas connu un tel mouvement de contestation depuis «la révolution de safran», menée par des moines en 2007.

Policiers, contrôleurs aériens,

enseignants, professionnels de santé, un nombre important de fonctionnaires se sont mis en grève. Le chef de la junte, Min Aung Hlawn, leur a ordonné jeudi dans un communiqué de reprendre le travail, faute de quoi «des actions efficaces seront prises à leur encontre».

Près de 250 personnes ont été placées en détention depuis le coup, d'après une ONG d'aide aux prisonniers politiques. Parmi elles, des responsables locaux, des députés, des membres de la commission électorale, des activistes.

«Mon mari était en train de faire des points de suture à un patient quand les policiers sont arrivés. Ils ont pointé leur arme sur lui et l'ont forcé à les suivre. On est sans nouvelles depuis», a raconté à l'AFP Phyu Lae Thu, la femme d'un médecin qui avait rejoint le mouvement de désobéissance civile, lancé dans les premières heures après le putsch.

## Economie informelle au Maroc

## 2,4 millions de personnes sont menacées

■ La tragédie qui s'est produite à Tanger au Maroc, où 28 ouvriers ont péri dans un atelier clandestin de textile, pourrait arriver à plus de 2,4 millions d'autres travailleurs marocains exerçant dans les mêmes conditions déplorables, selon des médias marocains.



PH. &gt; D. R.

Par Moncef Gh.

Le secteur informel représente 20 % du Produit intérieur brut du pays, selon des médias qui se réfèrent à un précédent rapport de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM).

«Au moins 2,4 millions de Marocains travaillent dans des conditions désastreuses, sans sécurité sociale, sans assurance médicale, sans plan de retraite et sans aucune protection juridique», selon la source.

«L'industrie textile représente à elle seule 54 % du secteur informel du Maroc. Cela signifie que plus d'un million de travailleurs du textile dans le pays, dont la plupart des femmes, pourraient travailler dans des ateliers clandestins ne répondant pas aux normes», ajoute la source.

Peu de temps après le décès des 28 ouvriers, des femmes pour la plupart, les autorités

locales de Tanger ont affirmé qu'elles n'étaient pas au courant de l'existence de l'atelier textile souterrain.

Pour tenter d'échapper rapidement à toute responsabilité, les autorités officielles ont qualifié l'unité de production industrielle de «secrète» et «clandestine».

Les habitants résidant à proximité de l'atelier de misère ont toutefois affirmé que «l'unité de production illégale fonctionne depuis plus de vingt ans».

Bien qu'il n'y ait pas d'études précises sur le nombre de ces ateliers clandestins au Maroc, il est estimé à des milliers, d'après les médias locaux.

«Ce n'est pas le premier incident. Des unités illégales opèrent dans tout le pays. Elles sont à Rabat, Casablanca, Fès et dans d'autres régions», a déclaré le secrétaire général de l'Union démocratique du travail (ODT), Ali Lotfi, cité par des médias.

Le défenseur des droits des travailleurs considère les

employeurs qui embauchent illégalement des travailleurs comme des «trafiquants d'êtres humains» qui profitent du désespoir des Marocains pour trouver un emploi.

Outre le manque de sécurité dans les ateliers illégaux, les travailleurs informels marocains souffrent d'une surexploitation et d'une rémunération inférieure aux normes.

Un rapport de 2016 du journal espagnol «Economia Digital» fait la lumière sur les conditions de travail dans les ateliers marocains de la multinationale espagnole Inditex. L'entreprise est le plus grand groupe de mode au monde.

Selon ses rapports financiers, cités dans le rapport d'«Economia Digital», Inditex compte environ 250 usines au Maroc, notamment à Casablanca et à Tanger.

«Economia Digital» a révélé que les travailleurs des ateliers Inditex reçoivent «une bouchée de pain comme salaire». En

2020, leur salaire est de (296 \$). Les directeurs des ateliers, quant à eux, peuvent toucher un salaire mensuel de 2 304 € (2 794 \$) près de dix fois le salaire de leurs ouvriers.

Etant donné que la publication espagnole n'a visité que certains des ateliers juridiques, la situation serait bien pire dans les unités de production illégales.

Une enquête plus ancienne menée par «El Mundo» en 2012 a révélé que les travailleurs des ateliers clandestins du textile marocain travaillent en moyenne de 55 à 65 heures par semaine, 11 à 21 heures de plus que la limite légale. Les salaires mensuels, quant à eux, sont inférieurs au salaire minimum légal et ne dépassent pas 200 € (242 dollars), a rapporté le journal espagnol.

Le Fonds monétaire international estime le secteur informel au Maroc à environ 34 %, ce qui est un taux élevé par rapport aux pays de l'Ocde (Organisation de coopération et de développement économiques) à 17,2 % et aux pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord à 25 %.

De son côté, l'économiste marocain Rachid Sari a déclaré que l'économie souterraine

coûte au Maroc plus de 360 milliards de dirhams (40 milliards de dollars), soit 30 %, ce qui fait partie des facteurs qui font face à l'économie marocaine un dilemme économique qui se reflète clairement dans l'aspect social.

Il a souligné que ce qui s'est passé récemment à Tanger est un modèle très miniature de la situation tragique qui pourrait se produire en raison de l'économie souterraine.

### Le Youtuber Chafik Omerani entame une grève de la faim

Le Youtuber marocain, Chafik Omerani, a entamé depuis samedi une grève de la faim après son arrestation à l'aéroport de Rabat-Salé et sa détention à la prison locale d'Oukacha, ont rapporté, mercredi, des médias.

L'avocate du Youtuber marocain Chafik Omerani a déclaré que son client a entamé depuis son arrestation une grève

de la faim. «C'est la raison pour laquelle il a marché avec difficulté lors de sa comparution mardi devant le juge d'instruction du tribunal de première instance de Casablanca», a expliqué Fatima Al Mardi à l'agence espagnole (EFE).

De son côté, le porte-parole de l'ambassade américaine à Rabat, Jerome Sherman, a confié à l'agence de presse espagnole qu'une «assistance consulaire appropriée est assurée au Youtuber et à sa femme». «Nous prenons au sérieux notre responsabilité de servir nos citoyens à l'étranger», a-t-il ajouté. Le Youtuber Chafik Omerani reçoit cette assistance parce qu'il a décidé d'entamer une grève de la faim depuis samedi dernier, a fait savoir la même source.

Présenté mardi au tribunal pénal de première instance de Casablanca, l'audience de Omerani a été reportée au 25 février prochain. Il est actuellement détenu à la prison locale de Ain Sebaâ (Okacha), après avoir été arrêté par la police à son arrivée à l'aéroport de Rabat-Salé en provenance des Etats-Unis via une escale à Bruxelles et transféré.

Surnommé «3robi F Merican», Chafik Omerani s'est fait connaître pour ses vidéos sur YouTube, où il critiquait la politique de son pays. Il avait assuré, samedi à partir de l'aéroport de Charleroi à Bruxelles, qu'il avait reçu des menaces s'il mettait les pieds dans son pays et il a tenu l'Etat marocain responsable de ce qui pourrait lui arriver.

En décembre dernier, trois institutions marocaines de sécurité et d'espionnage ont déposé une plainte auprès du parquet pour poursuite en justice des citoyens marocains vivant à l'étranger pour des chefs d'inculpation liés à «l'outrage et à la diffamation de fonctionnaires marocains».

Aucune précision n'a alors été donnée sur l'identité des personnes concernées par ces plaintes, qui peuvent concerner des opposants très actifs sur les réseaux sociaux et résidant dans différents pays d'Europe et d'Amérique du Nord. M. Gh.

### Transport ferroviaire

## Le projet de liaison entre l'Algérie et la Tunisie tributaire de la compatibilité des infrastructures

L'Algérie et la Tunisie œuvrent à relier leurs réseaux ferroviaires respectifs, a affirmé, jeudi à Alger, le ministre des Travaux publics et ministre des Transports par intérim, Farouk Chiali, qui a signalé que ce projet demeure tributaire de la compatibilité des infrastructures des deux pays.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée popu-

laire nationale, présidée par son président, Slimane Chenine, le ministre a précisé que la concrétisation du projet de liaison du réseau ferroviaire national au réseau tunisien «demeure tributaire de la compatibilité des infrastructures des sociétés de transport ferroviaire des deux pays, un objectif que l'Algérie et la Tunisie veillent à concrétiser».

En réponse à une question du député

Seddik Bekhouche du Parti national pour la solidarité et le développement (PNSD) sur le secteur des transports, tous types confondus à Tébessa, M. Chiali a rappelé que plusieurs projets ont été réalisés ou relancés au niveau de cette wilaya frontalière, dans le cadre des programmes publics visant à améliorer les services et assurer les moyens de transport des citoyens.

Dans ce cadre, il a évoqué plusieurs projets de développement du réseau ferroviaire national liant Alger et Tébessa en vue de réduire la durée des voyages, notamment à travers l'augmentation de la vitesse des trains, la protection et la sécurisation de la ligne par la prise en charge des points de croisement.

R. M.





DCGF

## Trois clubs n'ont pas encore complété leurs dossiers

DANS UN RÉCENT communiqué de presse, la Fédération algérienne de football a annoncé que le CA Bordj Bou-Arreridj, l'Olympique Médéa et le RC Relizane ont obtenu la Licence de club professionnel (LCP). «Au total, 17 clubs, sur les 20, ont satisfait aux obligations du cahier

des charges pour la saison 2020/2021», a indiqué l'instance fédérale. Ils ne sont plus que trois clubs à ne pas avoir satisfait aux obligations pour l'obtention de la Licence de club professionnel pour la saison 2020/2021. Il s'agit du MC Oran, l'USM Bel-Abbès et le NA Hussein-Dey.

Turquie

## Sofiane Feghouli débute le travail en solo



VICTIME d'une blessure musculaire depuis quelques semaines, le milieu international algérien a retrouvé les entraînements en solo pour une éven-

tuelle reprise durant les prochains jours. Les médias turcs ont indiqué que Feghouli s'est entraîné tout seul en présence du préparateur physique de Galatasaray. Le retour de Feghouli sur les terrains ne devrait pas tarder et l'Algérie pourrait être apte d'ici une semaine.

A souligner que Galatasaray compte énormément sur Feghouli pour lutter en championnat afin de remporter le titre en fin de saison.

EN U17

## Les joueurs de Lacete se testent face au NAHD

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 17 ans a affronté, ce mercredi, les U21 du NA Hussein-Dey en match amical, au CTN de Sidi Moussa.

En stage de préparation depuis le 5 février en prévision de la Coupe d'Afrique des nations 2021, les joueurs de

Mohamed Lacete ont fait match nul (1-1) contre l'équipe algéroise.

Ce premier stage de préparation se termine aujourd'hui. Il sera suivi d'un second plus long qui précédera le départ au Maroc pour la CAN 2021.

## Handball/ Championnat d'Afrique des vainqueurs de coupe La 36<sup>e</sup> édition fin mai

LA 36<sup>e</sup> édition du Championnat d'Afrique des vainqueurs de coupe de handball, qui devait se jouer en Algérie du 29 mars au 9 avril 2020 puis a été reportée en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), se déroulera finalement du 20 au 29 mai prochain, a annoncé, mercredi, la Confédération africaine de handball (CAHB).

L'instance continentale, qui a établi un nouveau calendrier de ses compétitions, a indiqué par ailleurs que le 42<sup>e</sup> Championnat d'Afrique des clubs champions (messieurs et dames) se tiendra du 1<sup>er</sup> au 10 octobre 2021 au

Caire (Egypte).

La 24<sup>e</sup> Coupe d'Afrique des nations (dames), prévue au Cameroun, se jouera du 10 au 20 juin 2021, alors qu'elle devait se dérouler initialement du 29 novembre au 9 décembre 2020.

Le Maroc abritera deux compétitions de suite : le 27<sup>e</sup> Championnat d'Afrique juniors garçons (joueurs nés en 2000) du 6 au 13 mars 2021, suivi du 16<sup>e</sup> Championnat d'Afrique cadets garçons (joueurs nés en 2002) du 14 au 21 mars.

Enfin, le 22<sup>e</sup> congrès ordinaire de la CAHB a été programmé les 4 et 5 novembre à Antalya (Turquie).

Para-athlétisme

## Sept médailles dont quatre en or pour les Algériens

LES ATHLÈTES algériens de para-athlétisme ont remporté sept médailles dont quatre en or, mercredi, lors de la 1<sup>re</sup> journée du Grand Prix Para-athlétisme de Fazza à Dubaï (Emirats arabes unis).

Les athlètes algériens engagés lors de cette journée inaugurale sont montés sur le podium

avec des distinctions différentes.

La première distinction en or a été l'œuvre de la sprinteuse Lynda Hamri qui a remporté haut la main le 100 mètres, classe T12, en 11 sec 01. La seconde médaille d'or a été décrochée par le jeune Athmani Skander Djamil, victorieux du 100m (T13), avec un bon chrono (10 sec 61).

# Ligue des champions d'Afrique/TP Mazembe-CRB cet après-midi Le Chabab pour débiter en force

■ Le CR Belouizdad, champion d'Algérie en titre, débute ce samedi la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique, face aux Congolais du TP Mazembé.



Les Belouizdadis auront fort à faire face aux Congolais

Par Mahfoud M.

Les Rouge et Blanc de Laâkiba auront fort à faire face au géant congolais, plusieurs fois champion d'Afrique (quatre fois exactement) et favori de ce groupe. Les Belouizdadis savent ce qui les attend lors de cette rencontre qui se joue à Lubumbashi et se doivent d'être sur leurs gardes, surtout que les Congolais ont l'habitude d'exercer une grosse pression sur leurs adversaires lorsqu'ils évoluent à domicile. La bande à l'entraîneur français Franck Dumas sera amputée de nombreux joueurs titulaires, victimes de blessures, notamment les Djerrar, Boussliou, Tabti, Draoui, Souibah et Belahoual. Le défenseur Keddad et le milieu de terrain Aiboud, quant à eux, seront disponibles pour ce choc. Il leur faudra puiser dans le plus profond de leurs ressources pour espérer revenir avec un résultat probant et garder leurs chances intactes

pour la qualification aux demi-finales. Il est vrai que les Belouizdad ont échoué ces dernières années lors de la compétition africaine, mais les saisons ne se ressemblent pas, et le Chabab a beaucoup appris de ces dernières expériences et compte se ressaisir pour réussir une bonne entrée en matière lors de cette phase des poules. L'essentiel est que les joueurs comptent honorer les

couleurs du grand Chabab et pourquoi pas atteindre un tour avancé que ce soit la finale ou tout au moins les demi-finales et cela passe par des résultats probants lors des matchs de poules qui se jouent face à des clubs considérés comme la crème du football africain et qui ont tous le même objectif, à savoir aller le plus loin possible dans cette compétition. M. M.

Elections de la FAF

## Arab s'apprête à annoncer sa candidature

L'ANCIEN président du Comité directeur de l'Entente de Sétif, Azzedine Arab, s'apprête à annoncer sous peu sa candidature à la présidence de la Fédération algérienne de football, pour devenir le troisième candidat à ce poste, après Walid Sadi, l'ex-membre du bureau fédéral avec l'ancien président de la FAF, Raouraoua et El Mourou, l'ancien président de

l'ASM Oran. Arab n'est pas encore fixé sur la composante de son bureau, il ne s'est pas aussi s'il sera mandaté par l'ESS ou s'il devra chercher un autre club avec lequel il se présentera. L'essentiel pour lui maintenant est de trouver des alliances pour renforcer sa candidature et aller de l'avant en préparant son plan de campagne.

M. M.

En marge de la Coupe du Monde des clubs

## Infantino invite Zetchi à une réunion informelle à Doha

DANS UN RÉCENT communiqué de presse, la Fédération algérienne de football a annoncé que le premier responsable de l'instance fédérale, Kheireddine Zetchi, a été convié à une réunion informelle, ce jeudi 11 février 2021 à 14h00 à Doha, par le président de la FIFA, Gianni Infantino.

Le patron du football mondial a invité «les membres du Conseil et les présidents présents lors de la Coupe du monde des clubs à cette réunion».

Si aucune information n'a filtré concernant les sujets qui seront abordés par les invités de Gianni Infantino, il est utile de noter que cette rencontre précé-



de d'un mois seulement (AGE) de la CAF, le 12 mars 2021 à Rabat (Maroc).

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Mali

## La réunion du CSA à Kidal qualifiée de «grande avancée»

LA 42<sup>e</sup> SESSION du Comité de suivi de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, tenue jeudi à Kidal dans le nord malien, a été qualifiée de «grande avancée» et de «signe d'espoir» par des observateurs, personnalités et organisations à Bamako. Les travaux de la 42<sup>e</sup> session du Comité de suivi de l'accord de paix (CSA) ont été axés sur la mise en œuvre de l'Accord d'Alger, le processus désarmement-démobilisation-réinsertion (DDR) et le retour des services sociaux de base à Kidal, région du nord du Mali. La réunion a permis, selon Hamady Tamba, consultant et chroniqueur politique malien, «à la ville de Kidal de revenir dans le giron de la République, parce que, non seulement le drapeau national y flotte depuis neuf ans, mais aussi qu'on voyait la photo officielle du président de la transition dans la salle qui a accueilli les travaux», a-t-il déclaré à l'agence Chine nouvelle. «Kidal attendait cette première réunion du (CSA) depuis 2015», a-t-il dit, rappelant que la session programmée en septembre 2019 a été reportée à la dernière minute. «La tenue de la 42<sup>e</sup> session du CSA à Kidal est un signe d'espoir», a confié, pour sa part à la presse Ismaël Wagué, ministre malien de la Réconciliation nationale, à la fin des travaux. Le chef de la Mission des Nations unies au Mali (Minusma), Mahamat Saleh Annadif, a indiqué, de son côté,

que la 42<sup>e</sup> session a permis le retour de la confiance. «Nous sentons une certaine confiance qui s'est rétablie entre les parties depuis un certain temps», a-t-il tweeté, notant qu'«il y a avec elles un esprit nouveau». Le chef de la Minusma a annoncé, en marge de cette réunion, que «la mission onusienne avait décidé de débloquer un million de dollars pour rétablir le réseau d'eau potable dans la capitale de l'Adrar des Ifoghas». Les travaux de la 42<sup>e</sup> session du Comité de suivi de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, abrités pour la première fois par la ville de Kidal, ont été présidés par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, qui a souligné que cette réunion «constitue un événement inédit qui donnera une forte impulsion à ce processus», parrainé par l'Algérie. Il a ajouté que «cela constitue un événement inédit et un indicateur important à même de donner une forte impulsion au processus de paix et de réconciliation parrainé par l'Algérie, en coopération avec la communauté internationale représentée par le Comité». M. Boukadoum a été reçu par le Président malien, Bah N'Daw, avec lequel il a évoqué les relations bilatérales et les perspectives de les renforcer, ainsi que les moyens à même d'accélérer la cadence de la mise en œuvre de l'Accord de paix d'Alger. Y. H.

## Pouvoir d'achat des algériens



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Béjaïa

## «Africa» dans les mailles de la police

■ Les éléments de la sûreté de daïra d'Aokas ont mis fin, au courant de la semaine passée, aux agissements malsains d'un dangereux criminel, connu sous le sobriquet d'«Africa».

Par Hocine C.

Cet individu est recherché par la police pour son implication dans de nombreuses affaires criminelles. «L'arrestation a eu lieu après une plainte déposée par un citoyen victime de vol d'argent et un téléphone portable», indique un communiqué de presse de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Béjaïa. La victime a été agressée au niveau de la plage et

délestée de son téléphone mobile et une somme d'argent. L'enquête menée par la police a abouti à l'identification du malfaiteur par la victime. Interpellé, il a été présenté devant le parquet et placé sous les verrous à l'issue d'une comparution immédiate. Les éléments de la sûreté de daïra d'Aokas ont également réussi à récupérer une moto, objet d'un vol perpétré par un malfaiteur originaire d'une wilaya voisine. Selon le communiqué de presse de la cellule de

communication de la sûreté de wilaya de Béjaïa, «les investigations menées par les enquêteurs, suite à une plainte pour vol déposée par la victime, ont donné lieu à l'identification de l'auteur du méfait suite à l'utilisation de moyens techniques modernes sur les lieux du méfait. Il s'agit de K.O., âgé de 48 ans et natif d'une wilaya voisine. L'auteur du vol a été présenté devant le parquet suite à une comparution immédiate et écroué.

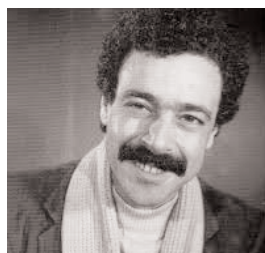
Hocine C.

TNA

## Recueillement à la mémoire de Azzedine Medjoubi

IL Y A 26 ANS, le 13 février 1995, au sortir du Théâtre national Algérien dont il était directeur, le grand comédien Azzedine Medjoubi était lâchement assassiné par les terroristes intégristes. En ce triste anniversaire de sa mort tragique, une rencontre de recueillement à la mémoire du martyr Medjoubi aura lieu aujourd'hui à onze heures devant l'enceinte du TNA.

N. S.



Tennis / Tournoi ITF de Monastir

## Ibbou qualifiée en quarts de finale

LA TENNISWOMAN algérienne, Inès Ibbou, s'est qualifiée jeudi pour les quarts de finale d'un tournoi international féminin actuellement en cours à Monastir (Tunisie), en battant la Française Cosima Trinity Calinescu sur le score de deux sets à zéro. En effet, l'ancienne championne d'Afrique juniors (22 ans), classée tête de série N6 de cette compétition à 15 000 USD, n'a trouvé aucune difficulté à éjecter son adversaire, qu'elle a assez facilement balayée (6-1, 6-1). Au prochain tour, Ibbou

sera opposée à la Polonaise Weronika Falkowska, qui de son côté avait éliminé la Française Flavie Brugnone, sur le score de 6-2, 6-0. Ce tournoi du Circuit-Pro féminin, qui se déroule sur surface rapide, est le deuxième consécutif pour l'Algérienne depuis son retour à la compétition, après avoir observé un arrêt forcé pendant un mois, suite à l'annulation de plusieurs compétitions en Tunisie, consécutivement à une montée en flèche des cas de contamination au coronavirus. R. S.

## 1 633 contraventions dressées le mois dernier

Pas moins de 11 915 appels téléphoniques ont été enregistrés par les services techniques de la sûreté de wilaya sur les numéros verts et de secours 15-48, 17 et le numéro 104 spécial mineurs durant le mois de janvier écoulé. Parmi ces communications, on retrouve «561 signalements d'accidents, crimes et délits dont les atteintes aux biens publics et privés, atteintes aux personnes au moment de leur déroulement», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans son bilan. Il a, par ailleurs, été enregistré 11 273 appels de secours, demandes d'intervention de la police,

demandes d'explications, d'orientations, de conseils et d'informations. Ceci alors que «81 appels étaient destinés à signaler des accidents de la route et découvertes de cadavres», ajoute la même source. S'agissant de la sécurité routière, les unités de la sûreté présentes sur le territoire de la wilaya ont enregistré 15 accidents de la route durant le mois de décembre dernier. «La principale cause reste le facteur humain», précise-t-on. Ces accidents ont fait 16 blessés et heureusement pas de décès. Il a également été dressé «1 633 contraventions, dont 31 à l'encontre des conducteurs des

deux roues pour manœuvres dangereuses, absence de papiers et non port de casque de sécurité», souligne la même source, faisant part de 92 délits routiers, dont 9 cas commis par les motocyclistes. Par ailleurs, 683 permis de conduire ont été retirés, dont 25 à l'encontre des conducteurs des deux roues, et 88 véhicules et 9 motos ont été mis en fourrière, outre 10 171 véhicules contrôlés et 19 sorties de surveillance par radar effectuées durant la même période. Celles-ci ont donné lieu à 230 infractions pour excès de vitesse, selon toujours la même source. H. C.

Accidents de la route

## 8 personnes blessées

DEUX accidents de la circulation routière ont fait 8 blessés, dans la nuit de jeudi à vendredi à Béjaïa, selon la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa. Le premier accident s'est produit vers 1h45, suite au dérapage d'un véhicule léger de marque Peugeot Partner, immatriculé à Sétif. «Le véhicule qui roulait sur la RN 24 s'est retrouvé, suite à une fausse manœuvre, sur le bas-côté de la chaussée, à hauteur de la décharge de Boulimat», selon la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa. L'accident a fait trois blessés, âgés de 26 et

30 ans. Les personnes blessées ont été évacuées vers le CHU de Béjaïa pour des soins. Par ailleurs, le dérapage d'un véhicule de marque Renault Symbole, immatriculé dans la wilaya de Sétif, sur la RN09, à hauteur de la Ferme Rabhi, commune de Souk El-Tennine, a causé des blessures à 5 personnes, âgées entre 26 et 34 ans. Les blessés ont été évacués vers la polyclinique de Souk El-Tennine. «L'accident s'est produit vers 6h45mn», précise la même source.

H. C.